

Assemblée de quartier Tribunal Contades – 07/12/2021

Habitants et habitantes présents (18 personnes) :

- Benoît G.
- François S.
- Luc J.
- Joseph N.
- Raymond T.
- Johann B.
- Simon P.
- Anne-Adeline B.
- Audrey W.
- Salim M.
- Thomas B.
- Nicolas T.
- Guy S.
- Isabelle H.
- Jean B.
- Elisabeth H.
- Marie-Thérèse J.
- Jean-Marie P.

Personnel de la collectivité présent :

- Sophie Dupressoir, élue référente du quartier Tribunal Contades
- Franck Cimbaro, directeur de territoire Tribunal Contades/Grande Ile-Finkwiller/Gare-Halles
- Léa Le Thomas, chargée d'animation de la participation citoyenne
- Anita Fieche, assistante de direction

L'ordre du jour suivant était prévu :

- Présentation de la démarche des assemblées de quartier et des ateliers de quartier citoyens
- Présentation du format des stands
- Temps des stands
- Débriefing sur ce temps des stands et suites de l'assemblée de quartier
- Organisation interne de l'assemblée de quartier (fonctionnement, fréquence des réunions...)
- Présentation du rôle du comité de suivi
- Informations sur quelques projets de la collectivité par Mme Dupressoir

Présentation de la démarche des assemblées de quartier et des ateliers de quartier citoyens

La chargée d'animation de la participation citoyenne rappelle que cette démarche des assemblées de quartier a été créée au printemps-été 2021, elle remplace les anciens conseils de quartier. C'est une instance participative en plénière qui permet aux habitants de se réunir pour discuter de leurs envies pour leur quartier, des problématiques qu'ils rencontrent. Ils peuvent y proposer des projets, les ateliers de quartier citoyens et les développer entre habitants avec son aide. Elle se charge de faire le relais entre les habitants de l'assemblée de quartier et les services de la collectivité (espaces verts, voirie...). Elle peut également leur faire remonter leurs questions. Le format des assemblées de quartier donne la possibilité aux habitants de rencontrer les services, s'ils le souhaitent, pour avoir des informations sur des projets de la collectivité ou pour les rencontrer dans le cadre de leurs ateliers de quartier citoyens.

Sophie Dupressoir, l'élue référente du quartier Tribunal Contades explique qu'elle peut être présente aux réunions de l'assemblée de quartier à la demande des habitants. Son rôle est d'être l'interface avec les autres élus thématiques.

Concernant les ateliers de quartier citoyens, le critère de recevabilité indique, de façon idéale, que 5 personnes physiques soient porteuses du projet, dont au moins 1 vit dans le quartier. Ces projets peuvent concerner des sujets variés : la végétalisation d'un espace dans le quartier, le sujet de la mobilité, la mise en place d'une boîte à livres dans le quartier...

Il est rappelé que l'assemblée de quartier a un budget de fonctionnement de 3 000€/an, ce qui permet aux habitants d'acheter du matériel, de faire des impressions de flyers et d'affiches de communication, d'acheter de la nourriture et des boissons pour des moments conviviaux entre eux lors de leurs réunions. Il est aussi rappelé que toute dépense doit d'abord être votée en assemblée de quartier.

Léa Le Thomas explique son rôle dans le dispositif : elle est le relai entre les habitants et les services de la collectivité, elle peut aider dans la réservation de salles pour les réunions de l'assemblée, elle peut organiser des rencontres entre les habitants et les services et/ou élus.

La direction de territoire constate qu'il y a de nouvelles personnes qui sont présentes à l'assemblée de quartier de ce soir.

Présentation du format des stands

La chargée d'animation de la participation citoyenne explique qu'il y aura 2 temps lors de cette assemblée de quartier. Un format libre où 2 groupes d'habitants présenteront leurs ateliers de quartier citoyens sous forme de stands, ce qui permettra aux habitants intéressés par leurs projets d'aller leur poser des questions voire de s'y inscrire. Il y aura également des panneaux où les habitants pourront reprendre les idées de projets proposées depuis juin (lors de la première assemblée de quartier) où ils pourront inscrire leurs noms s'ils sont intéressés pour travailler sur ces projets. Ils pourront aussi proposer leurs propres idées en inscrivant également leurs noms, dans le but de créer de nouveaux ateliers de quartier citoyens. Quant à la communication, un panneau est également disponible pour

qu'ils proposent de nouvelles idées pour communiquer et ouvrir l'assemblée de quartier à d'autres publics. D'autres panneaux sont également disponibles concernant des consultations menées par la direction de territoire et des groupes de travail constitués sur différentes thématiques (groupes opérationnels).

La fin de la réunion se déroulera en plénière où sera évoqué le fonctionnement de l'assemblée de quartier et Mme Dupressoir donnera ensuite des informations sur certains projets de la collectivité.

Informations ci-dessous provenant des post-it qu'ont laissé les habitants sur les différents panneaux mis à disposition.

Panneau « Mes idées de projets » : les habitants pouvaient écrire des idées de nouveaux projets qu'ils souhaiteraient développer au sein de l'assemblée de quartier, avec le contact de ceux qui ont proposé ces idées

- Simplification des règles d'installation de climatiseurs au niveau administratif, est-ce possible ?
- Compostage urbain :
 - o Seau disponible pour chaque ménage, distribué par la Poste et à la mairie
 - o Poubelle de compostage pour chaque immeuble
 - o Coordination avec les déchetteries
 - o Nouvelle équipe et camion pour récupérer le compost (chaque semaine)

Panneau « Communication » : idées des habitants pour améliorer la communication sur les assemblées de quartier et les ateliers de quartier citoyens

- Publications sponsorisées sur Facebook et Instagram pour les jeunes
- Intervenir dans les écoles, les collèges
- Rendez-vous hebdomadaires/quotidiens : boulangeries, marchés, écoles (affiches, outil de communication numérique : educartable)
- Avoir un stand et des flyers pour présenter l'assemblée de quartier aux habitants : Simon P.

Remarques des habitants

Les écoles sont des relais pour la communication. La personne propose d'utiliser de grands panneaux et un barnum et distribuer des flyers à différents endroits. L'élue référente propose que cette question de la communication devienne le thème d'un atelier de quartier citoyen.

La direction de territoire confirme que la communication est à améliorer et rappelle que pour cette réunion, des flyers ont été mis dans 15 000 boîtes aux lettres du quartier, qu'elle a communiqué sur les réseaux sociaux (page Facebook de la Mission participation citoyenne, sur le site « strasbourg.eu », sur la plateforme de la participation citoyenne « participer.strasbourg.eu » ...) mais tout est perfectible.

Elle invite les habitants de l'assemblée de quartier à se mobiliser pour communiquer, à utiliser le bouche à oreilles. La chargée d'animation de la participation citoyenne est ouverte à de nouvelles propositions, c'est une question sur laquelle les habitants peuvent faire des propositions ce soir.

Un habitant dit qu'il n'arrive pas à saisir le concept d'assemblée de quartier, ce dans quoi ça s'inscrit plus largement.

Un habitant évoque les délimitations des quartiers vis-à-vis des écoles. L'élue référente explique que les délimitations sont différentes pour que davantage d'élus puissent intervenir dans les quartiers. La direction de territoire explique que ces délimitations entre quartiers n'empêchent pas les habitants de s'intéresser aux ateliers de quartier citoyens d'autres quartiers : ils peuvent y participer et rejoindre des projets d'autres secteurs s'ils sont intéressés.

Un habitant évoque le problème de communication entre les membres de l'assemblée de quartier car certaines personnes ne souhaitent pas diffuser leur adresse mail aux autres habitants. Si des personnes ne souhaitent pas que leur adresse mail soit vue par les habitants, il propose qu'elles créent une liste de diffusion type Framaliste (ou spécifique à l'atelier de quartier comme pour l'atelier de la journée citoyenne). Un autre habitant évoque la solution de mettre les adresses mail en copie cachée/CCI lors d'envoi de mails entre habitants.

Organisation interne de l'assemblée de quartier (fonctionnement, fréquence des réunions...)

Il est rappelé que la volonté est de permettre aux habitants de trouver une organisation autonome pour leur assemblée de quartier, qu'ils communiquent eux-mêmes, avec l'aide de la chargée d'animation de la participation citoyenne, sur leur assemblée et leurs ateliers de quartier citoyens.

Elle rappelle que la salle de réunion de la direction de territoire (31 rue Kageneck) est disponible pour qu'ils puissent faire leurs réunions de travail, pour leurs ateliers de quartier citoyens, par exemple. Actuellement, avec les jauges Covid, elle peut accueillir 10 personnes maximum.

Présentation du rôle du comité de suivi

Le comité de suivi est constitué de 3-4 habitants de l'assemblée, pour s'occuper principalement de l'organisation de l'assemblée de quartier et de ses réunions.

Il y a plusieurs rôles au sein de ce comité, qui peuvent être tournants comme le coordinateur/la coordinatrice qui est la personne avec qui la chargée d'animation de la participation citoyenne aura le plus de contact et qui fait le relai entre les habitants de l'assemblée et elle. Le/la secrétaire qui envoie les invitations pour les réunions et qui travaille sur la communication avec la chargée d'animation de la participation citoyenne. La communication peut se travailler avec l'ensemble des habitants faisant partie du comité de suivi.

Le rapporteur est la personne qui rédige le compte-rendu ou le relevé de décisions (écrire uniquement les décisions qui ont été prises/actées).

Ces rôles peuvent tourner entre habitants. Il est important d'avoir des volontaires pour organiser les prochaines assemblées.

Les ateliers de quartier citoyens peuvent aussi rédiger un compte-rendu ou un relevé de décisions, qui sera transmis à la chargée d'animation de la participation citoyenne pour qu'elle puisse faire le lien avec les services de la collectivité, notamment dans le cas où les groupes projets ont des questions spécifiques.

Remarques des habitants

L'habitant qui propose l'atelier de quartier citoyen « Donner de l'air à l'avenue des Vosges » propose qu'il soit fusionné avec l'atelier d'un autre groupe « Réduction de la circulation et végétalisation de l'avenue des Vosges » car ils travaillent sur les mêmes problématiques.

Informations sur quelques projets de la collectivité par Mme Dupressoir

- **Chalet de Noël participatif et solidaire** place Charles de Foucauld (du 6 au 12 décembre 2021) : investit par les associations, la paroisse, les écoles, le centre socio-culturel...
- **Développement du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim** : suite à la première phase de concertation, qui s'est achevée le 30 septembre 2021, la délibération concernant le tracé final du tramway a été actée en décembre. Une 2^{ème} phase de concertation non réglementaire va débiter au deuxième trimestre 2022 pour laquelle seront organisés des ateliers thématiques sur lesquels travailleront les habitants (sujets non définis pour l'instant). S'ensuivra une enquête publique au second semestre 2023.
- **Rue école** : la rue des Bonnes Gens a été la première rue à avoir bénéficié de cette démarche. Une étude est en cours par les services de la collectivité concernant la réalisation de plusieurs rues écoles par an sur Strasbourg.
- **Événement « Rues libérées »** : l'idée était de mettre des animations dans les espaces libérés du stationnement. Pour la première édition qui a eu lieu le 19 septembre 2021, l'information n'a pas été à la hauteur. C'était une demande d'habitants qui a été discuté et soutenue par la ville, ce qui est notamment le cas dans d'autres villes. Pour l'élue, la journée a été réussie en termes d'investissements, les commerçants ont été associés. Cela a permis de s'approprier les rues le temps d'un dimanche. C'est un événement qui a vocation à se reproduire
- **Palais des Fêtes** : bâtiment réhabilité dans le précédent mandat. Des investissements ont été faits pour réaliser les travaux sur la sauvegarde du patrimoine mais il manque les investissements pour les usages (loges pour les artistes/musiciens...) De plus, la configuration actuelle nécessite la présence obligatoire d'agents Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP), ce qui entraîne un coût important de location.
- Il est rappelé que le rôle de la direction de territoire est de donner la parole aux habitants et habitantes et de la faire remonter dans les services de la collectivité
- **Parking en ouvrage de la Neustadt** : les voitures utilisent de l'espace public. Ce parking permettrait de gagner de l'espace sur l'avenue des Vosges notamment, pour libérer cet espace pour autre chose
- L'idée du parking relais a été évoquée : cela pourrait être une solution pour absorber le nombre de véhicules sur les axes de circulation du quartier Tribunal Contades. Cela permettrait aux

habitants de prendre l'habitude d'utiliser les transports en commun (bus, tramway) pour éviter d'entrer et de circuler avec leurs véhicules dans le centre-ville

Questions/remarques des habitants

Observation concernant le Palais des Fêtes qui a fait l'objet de travaux : les habitants souhaitent être associés à la réflexion concernant les usages de ce lieu.

Question sur la brasserie du Palais des Fêtes : l'élue référente indique qu'une réflexion est en cours, en lien avec les investissements programmés dans le mandat.

Les habitants proposent qu'une visite du Palais des Fêtes soit organisée.

Par rapport à la journée « Rues libérées », certains habitants présents à l'assemblée ont indiqué ne pas être vraiment demandeurs de cette journée. Ils aimeraient qu'il y ait plus d'habitants associés, être partie prenante de la décision pour la prochaine édition de cette journée, pour une prise en compte de leurs problématiques.

Un habitant demande s'il y a eu un bilan de cet événement (quand, comment, méthode...) : l'élue explique que le bilan est en cours de réalisation par les services.

Il demande si les citoyens sont consultés, si les avis sur cette journée ont été recueillis, comment les citoyens peuvent être associés ?

Pour le projet de tramway, un habitant demande s'il y aura un arrêt devant le Palais des Fêtes : l'élue répond oui, à ce stade, car les choses peuvent encore changer d'ici la décision de la collectivité quant au tracé final du tramway. À suivre.

Une habitante évoque la problématique de la pollution sur l'avenue des Vosges : elle souhaite faire ce travail mais se demande comment le réaliser. Un des porteurs de l'atelier de quartier citoyen lié à l'avenue des Vosges lui a proposé de rejoindre leur projet.

Les habitants souhaitent pouvoir travailler sur un plan de circulation en accompagnement des travaux du tramway.

La ligne F est congestionnée rue d'Oslo, un habitant demande s'il y a possibilité de rallonger cette ligne avec le projet de tramway avenue des Vosges et faire le trajet vers la coop en Allemagne. L'élue référente répond que ce projet n'est pas prévu ce mandat-ci.

Organisation de la prochaine assemblée de quartier

Il faudrait que les habitants décident d'une date assez tôt pour communiquer sur la prochaine assemblée de quartier.

Proposition : les ateliers de quartier citoyens peuvent déjà se réunir entre eux dès janvier. Les habitants proposent de faire la prochaine assemblée de quartier en février, un mardi ou mercredi.

La réunion se termine vers 21h. Pas de date fixée pour la prochaine assemblée de quartier.